

CR factuel de l'audience demandée au MEN et au MESRI par l'intersyndicale
CGT/FO/FSU/SUD À L'OCCASION DE LA GRÈVE APPELÉE LE 11 MARS 2021

1. Nous sommes quatre à être reçus, un par syndicat : la conseillère sociale de J.-M. Blanquer, Mme Bourhis (<https://jorfsearch.steinerttriples.fr/name/Isabelle%20Bourhis>), qui nous avait été annoncée, est remplacée par Mme Dubo et M. Estournet (DGRH), qui organisent d'ordinaire les réunions de l'Agenda social – lesquels insistent sur le fait qu'ils nous reçoivent diligentés par le seul ministre Blanquer. « Pour Mme Vidal, on ne sait pas ce qu'elle a l'intention de faire. »

2. Bis repetita (non) placent

« Nous vous écoutons, nous notons, nous en référons. **Vous devez comprendre que la « réforme » est actée pour septembre – (dura lex sed lex). Bien sûr c'est difficile à cause... de la Covid (?). Mais avec le temps (nous sommes à quatre mois de la fin de l'année universitaire), les incertitudes d'aujourd'hui vont se régler via les concertations locales entre rectorats et INSPÉ. »**

Pour le fond donc (cf. les quelques 85 pages de motions qu'on peut retrouver ici (<https://www.snesup.fr/article/motions-propos-des-annonces-du-20-novembre-2019-sur-la-formation-des-enseignants>) ; le courrier des responsables des masters MEEF Histoire Géographie, la tribune des professeurs de SVT, la tribune des 30 associations d'enseignants, la tribune des 1500 formateurs et formatrices, le courrier du syndicat des Inspecteurs d'académie, parus dans la presse nationale) : **RIEN.**

3. À toutes les questions organisationnelles, le *mantra* en réponse revient désormais comme la ritournelle du poumon : « Le-local-vous-dis-je ».

Les berceaux par exemple : « Dans chaque académie, il va y avoir pour le second degré une « dotation » (?) globale de berceaux, qui seront ensuite répartis, en fonction des besoins ou des choix locaux par telle ou telle académie, dans telle ou telle discipline, et tout sera prêt à la rentrée. »

4. Le mémoire (+ le master + les classes en responsabilité + le concours) : « Nous sommes en train de réfléchir à dissocier le mémoire de la deuxième année pour alléger la barque. Peut-être qu'un mémoire en MI ? »

5. Le stage : « Si on comprend que le stage l'an prochain soit en S3/S4 pour des raisons d'organisation, **il est destiné à passer en S2/S3 en 2022/2023 afin que le S4 puisse être entièrement réservé à la préparation et à la passation des concours.** »

6. Les futurs étudiants : « Nous allons faire (bénies soient les périphrases du futur proche : la « réforme » n'est jamais sur le tapis que depuis trois ans) **une FAQ qui va TOUT expliquer pour les étudiants qui se destinent à devenir enseignants, et qui répondra aussi aux questions de... vos collègues.** »

7. Les recrutements et les berceaux en 2022/2023 : « **On ne peut pas annoncer de plans pluriannuels de recrutement ni prévoir les berceaux pour 2022-2023** – ce que nous voudrions vraiment pouvoir faire en tant que DGRH, vous le comprenez bien, **parce que nous sommes revenus à... l'orthodoxie budgétaire** : le budget est annuel et il nous contraint. »

8. Les viviers pour les concours 2022 : « Nos études nous montrent qu'il y aura des viviers pour les concours 2022 : **nous savons que d'ores et déjà des étudiants de MI ont renoncé aux concours 2021 parce qu'ils préfèrent devenir (contractuels) alternants l'an prochain.** » Ici une OS demande à Mme Dubo de répéter, ce qu'elle fait imperturbablement : « Vous verrez, vous serez étonnés ».

Conclusion : « *Ite missa est* » et « **Croyez-et-il-vous-sera-donné** ».

9. Sur l'oral de titularisation des fonctionnaires stagiaires de cette année : « **Nous allons recommander dans les prochains jours pour dire directement à tous les fonctionnaires stagiaires qu'ils ne doivent pas s'inquiéter**, que cet entretien n'est qu'un élément d'évaluation qui vient s'ajouter aux autres... ».

10. Sur les concours de cette année : « Les candidats du 1^{er} degré **recevront leur convocation au CRPE à partir du 22 mars**. Celles pour les concours du second degré sont déjà parties depuis le ministère. »

Sur le SIEC qui a envoyé des convocations pour le CRPE avec le jour et pas de lieu : « Nous ne sommes pas au courant. C'est une erreur dommageable sur laquelle nous allons enquêter. »

« Au jour d'aujourd'hui, nous pouvons vous assurer que tout est fait pour que tous les concours se passent cette année aux dates prévues (écrits et oraux), en dépit des contraintes organisationnelles. »